



REGLEMENT POUR LE CHALLENGE INTER CLUBS 2021

PROGRAMME DES COURSES

Courses 1 et 2	20 et 21	Février	Club Nautique de Saint-Raphaël
Courses 3 et 4	27 et 28	Mars	Yacht Club International de Port Grimaud
Courses 5 et 6	30 et 31	Octobre	Société Nautique de Saint-Tropez
Courses 7 et 8	20 et 21	Novembre	Club Nautique de Saint Maxime

Remise des prix le 17 Décembre à Saint Raphael

Les courses annulées ne seront pas recourues, il n'y aura pas de weekend de réserve.

Il n'y aura qu'une seule course par jour.

REGLES APPLICABLES

- Les RIR (Règles d'Introduction à la Régate),
- L'avis de course,
- La fiche de course du club organisateur de la régata.

CLASSES ADMISES

Les classes sont définies pour l'année, pour les OSIRIS le groupe considéré est le groupe NET.

OS1	HN B + C + (D + E) =< 19 NET	Flamme JAUNE
OS2	HN (D + E) > 19 NET	Flamme MAUVE
OS3	HN R (toutes classes) + L	Flamme VERTE
IRC	Un seul groupe	Flamme NOIRE

Une autre classe pourra être invitée avec un classement séparé.

PARCOURS

Les parcours et la position des marques seront définis par chaque club.

Chaque club est responsable du parcours qu'il proposera dans sa fiche course.

CLASSEMENT

Le classement s'effectuera sur le total des 8 courses.

Aucune course ne sera retirée pour le classement général en points.

Les bateaux présents sur l'eau ayant attendu l'annulation d'une course seront déclarés DNF pour la régata.

Le classement se fera en temps sur temps pour toutes les classes.

Nombre de points= $101 * (\text{Nbre de partants} - \text{Rang} + 1) / (\text{Nbre de partants} + 1)$

RESULTATS

Après chaque course, le club organisateur devra envoyer les résultats au format HTML et le fichier de sauvegarde de la régata (WDZ) au Club Nautique de Saint Raphael :

regatescnsr@gmail.com

DIVERS

Les équipiers de chaque bateau seront saisis lors de l'inscription « internet ».

Les éventuelles réclamations concernant des dommages seront jugées un jour suivant à convenir.

